



MUNICIPALITE



**EMBARGO jusqu'au 5 février 2019**



Législature 2016 - 2021

**Communiqué de la Municipalité N° 22**

Rolle, le 21 janvier 2019

**AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 5 février prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

**1. Affaires du personnel**

**Prolongation de la collaboration avec M. Joao Pinheiro, informaticien.** La Municipalité a en effet jugé important, dans le cadre de la migration de l'ERP, le fait de pouvoir compter sur deux informaticiens à cette fin, pour un total de 1.5 EPT. Cette situation est appelée à durer 2 années encore, au terme desquelles M. Lotfy aura terminé ses études en cours d'emploi (50 %). Parmi les autres missions pour lesquelles le service est engagé, on notera le changement de serveurs en 2019 et celles relatives à l'introduction de la fibre optique, la cyber administration, outre notamment le changement de site internet. Le CDD de M. Pinheiro est ainsi prolongé jusqu'à la validation, par le Conseil communal, du préavis à venir sur l'ERP.

**2. Finances communales – péréquation financière et budget 2019 amendé**

Le rendez-vous du 5 décembre 2018, à Rolle en présence de la cheffe du Service des communes et du logement, Mme Corinne Martin, déléguée par le Conseil d'Etat, n'a pas débouché sur de nouvelles conclusions autres que celles d'un attentisme poli. En d'autres termes une invitation à patienter jusqu'à la révision du système de péréquation... Par lettre du 14 décembre, faisant suite aux délibérations du Conseil communal du 11 décembre, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux relevait de son côté que « les amendements votés n'auront pas de conséquences sur les factures péréquatives et les factures cantonales dont Rolle a l'obligation légale d'honorer les montants dus ». Enfin, par courrier du 9 janvier 2019, M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz indiquait pour sa part « ne pas être habilité à remettre en question la gestion de la commune, mais tenait à l'informer qu'il ne sera pas possible lors du bouclage des comptes 2019 de faire état que le préfet avait donné son visa au budget 2019, approuvant les incohérences budgétaires (nées des amendements votés) ». Dont acte.

./.

Un nouveau point de la situation fiscale de la Commune sera fait durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier après la visite à Rolle de M. Bernard Pouly, directeur à l'ACI. Selon les réponses obtenues, contact sera à nouveau pris au niveau du Conseil d'Etat, auprès de M. Pascal Broulis. Un manque de trésorerie est à noter en ce début d'année, celle-ci n'étant plus alimentée (par le Canton) depuis décembre dernier par des rentrées fiscales de personnes morales ; une demande d'emprunt devra sans doute et par conséquent être prochainement soumise à l'approbation du Conseil communal.

### 3. **Projet de nouveaux statuts de l'ORPC**

La Municipalité a pris acte du rapport du 28.11.2018 de la commission consultative issue du Conseil communal, qui a validé les nouveaux statuts de l'Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon. Elle les a transmis à son comité directeur pour suite utile.

### 4. **Résidence Carina**

Le 31 décembre 2018, le quotidien La Côte publiait un article sur « *La Résidence Carina entre dans une année de transition* », évoquant des changements au sein du personnel dont la succession de Mme Sylvaine Berset, la directrice de l'établissement arrivée au terme de son mandat. Alertée en octobre 2018 déjà par des craintes du personnel de Carina quant à son avenir, comme de locataires peu rassurés sur le devenir de la résidence, la Municipalité avait pris contact avec l'administrateur de la PPE, M. Claude Recordon. Elle l'avait d'abord rencontré le 24 octobre pour un entretien informel avant la séance d'information organisée pour les propriétaires et locataires des appartements de la Résidence, le 8 novembre 2018. Face à de nombreuses interrogations, la Municipalité, par courrier du 13 décembre, a posé une série de questions à M. Recordon sur les thèmes suivants : résidence et futur de Carina – locataires actuels et nouveaux – sort du personnel licencié. Par lettre du 14 janvier 2019, l'administrateur de la PPE a levé les inquiétudes exprimées quant au futur de l'établissement, précisant qu'il compte 60 logements appartenant à 10 copropriétaires est que l'objectif poursuivi tient dans la pérennité du site, une modernisation des infrastructures actuelles et une meilleure professionnalisation des prestations servies aux résidents. M. Recordon souligne, s'agissant des employé/e/s de Carina, que les personnes licenciées ont été approchées par les nouveaux partenaires de la résidence (l'organisation de soins à domicile « La Solution » et l'entreprise Eco2net pour l'entretien et la maintenance de l'immeuble) ; l'équipe de cuisine n'a pas changé et aucun autre licenciement n'est prévu. Une circulaire signée par l'administrateur, datée du 20 décembre 2018, a par ailleurs été adressée aux locataires et proches de la Résidence Carina afin de les informer que « dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'y aura pas de diminution des prestations et des services aux locataires de la résidence Carina et que leurs coûts ne subiront pas de hausse ». La nouvelle directrice, entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier, est Mme J. Froidevaux-Bieri. La Municipalité, dans sa séance du 21 janvier, a pris acte des réponses de M. Recordon.

### 5. **Décompte final du préavis 2016-2021 / N° 7 adopté le 8.11.2016**

La demande de rénovation et d'extension du bâtiment dit « La Débridée » portait sur un crédit de construction de Fr. 1'639'000.—, auquel s'ajoutait un crédit d'étude de Fr. 141'000.— (préavis 2011-2016 / N° 81), soit un total de Fr. 1'780'000.—. Le décompte définitif des travaux, qui inclut une subvention cantonale en relation avec l'énergie (Fr. 36'210.—) fait état d'un solde positif de Fr. 39'259.90, le total des travaux s'étant élevé à Fr. 1'740'740.10.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Le Secrétaire   
Denys Jaquet  Pascal Petter